

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

La médiation vise au rétablissement du dialogue et à la restauration du lien social. Dans ce sens, elle entend jeter des ponts entre les personnes qui ne se reconnaissent pas mutuellement dans leur individualité propre.

Quand les rapports avec autrui sont biaisés, la communication ne passe plus et notre propre estime en est perturbée ; chaque mot, chaque geste à notre rencontre est alors interprété comme une forme d'agression ou de jugement de valeur.

C'est pourquoi, de manière générale, la médiation veut avant toute chose rétablir une communication authentique et constructive entre les personnes en conflits. Ainsi, la maison genevoise des médiations veut, par son existence propre, par le soin porté à son cadre accueillant et sécurisant, par le souci constant de la professionnalisation de ses médiatrices et médiateurs à l'appui de formations continues (gouvernance participative en 2019), de supervisions (4 en 2019) et d'intervisions réflexives (3 en 2019), permettre aux personnes en crise relationnelle de se réapproprier leur capacité d'agir, dans le but de chercher ensemble des solutions constructives et satisfaisantes pour chacune et chacun.

L'année 2019 a vu nos activités diminuer d'environ 15 % (295 séances en 2018 / 245 en 2019). Cette légère baisse s'explique notamment par la visibilité importante de notre association en 2018, suite aux différentes activités liées à nos 20 ans en 2017.

Ce bilan ne nous fait pas renoncer pour autant à la perspective de renforcer notre équipe de médiateurs et de médiatrices. C'est pourquoi, une nouvelle collaboratrice nous a rejoints en septembre 2019 pour une période d'essai de 6 mois.

En 2019, nous avons organisé trois modules de sensibilisation qui ont réuni 18 personnes. Ces sensibilisations sont non seulement utiles pour la promotion de la médiation, mais elles sont également reconnues comme un prérequis à toute formation généraliste par les différents instituts de formation à la médiation.

L'année 2019 nous a également permis d'engager deux nouvelles conventions de partenariat en tant qu'organe externe de gestion des conflits, notamment avec l'équipe du Théâtre du Grütli. Cette dernière nous demandant de pouvoir fonctionner également en tant que personnes de confiance, l'équipe de la mgem a décidé de se former afin de pouvoir élargir ses prestations en ce sens.

Les perspectives pour l'année prochaine sont ainsi ciblées sur la formation continue et sur le renforcement de notre équipe pour continuer à assurer des prestations en co-médiation de qualité et pour garantir un équilibre de la mixité de genres dans notre équipe de médiatrices et de médiateurs.

Nous souhaitons ici remercier tout particulièrement le Département de la Cohésion Sociale (DCS) et son Conseiller d'Etat, Monsieur Thierry Apothéloz, pour sa confiance renouvelée.

Pour conclure, un grand merci à toute l'équipe des médiatrices et médiateurs de la mgem, non seulement pour leur motivation et leur engagement, mais surtout pour leur professionnalisme. Ces remerciements sont évidemment aussi dévolus à notre secrétaire-coordinatrice, Madame Coralie Blandenier, tant pour sa rigueur en ce qui concerne le travail administratif que pour sa qualité d'écoute auprès des personnes qui s'adressent à notre association par téléphone. Enfin, nous devons également remercier notre trésorière, Madame Francine Duparc, pour son inépuisable disponibilité et pour ses indispensables compétences comptables.

Continuons à être proactifs et à œuvrer au quotidien pour la promotion de la médiation en général et de la maison genevoise des médiations en particulier.

Comptes 2019

Les comptes de l'année 2019 sont disponibles sur notre site www.mgem.ch.

Statistiques 2019

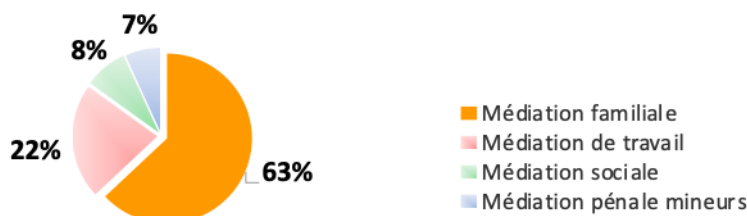
CHAMPS	SITUATIONS				SEANCES	
	Total des demandes traitées en 2019 Méd° commencées avant 2019 + nouvelles demandes	Médiations commencées avant 2019	Nouvelles demandes			Total des séances effectuées en 2019
Total des nouvelles demandes			Médiations traitées	Médiations annulées (0 séance)		
Famille	62	16	46	40	6	195
Travail *	17	1	16	12	4	33
Social/Voisinage	6	-	6	2	4	5
Pénale mineurs *	6	1	5	3	2	12
	91	18	73	57	16	245

* **Mandats externes** : Trois de nos médiateurs(trices) sont personnellement mandatés(es) pour pratiquer des médiations qui se déroulent à la maison genevoise des médiations, toutefois selon les règles définies par les mandataires :

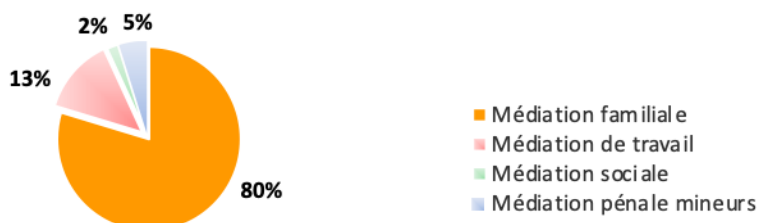
Médiation de travail : Les mandats externes concernent les médiations déléguées à deux de nos médiateurs par l'Unité psychologie du travail de la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Genève et par une entreprise privée du canton (SIG).

Médiation pénale mineurs : Ces médiations sont déléguées par le Tribunal des Mineurs à deux de nos médiateurs qui ont été assermentés pour ce faire.

Proportion par domaine de médiation 2019 (situations)



Proportion par domaine de médiation 2019 (séances)



L'équipe des médiatrices et médiateurs

Mesdames Nathalie Favre et Maria Fuchs-Castro

Messieurs Bruno Munari, Jean-Louis Nicou et Philippe Schneider

En 2019, l'équipe est supervisée par Monsieur Jean-Dominique Michel et Madame Pascale Rudaz Ott

Composition du Bureau

Les médiatrices et médiateurs

Monsieur Bruno Munari (Président) / Monsieur Philippe Schneider (Vice-président)

L'équipe administrative

Mesdames Francine Duparc et Coralie Blandenier